Maroc : interdiction de fabriquer et de vendre la burqa (Màj)

11/01/2017 à 14h42



11/01/2017

La Burqa bannit du Maroc. Une circulaire du ministère de l'intérieur interdit la confection et la commercialisation, à compter de cette semaine, de ce voile intégral afghan qui couvre les yeux. Selon des médias marocains, une campagne de sensibilisation auprès des commerçants a été menée à Casablanca. Si le port de la burqa reste un phénomène marginal dans le royaume, son interdiction pose désormais la question de celle du niqab, plus répandue dans les régions plus conservatrices.

10/01/2017

Cette décision, rapportée par la presse, serait motivée par des raisons sécuritaires, "des malfrats ayant à maintes reprises utilisé ce vêtement pour perpétrer leurs crimes".

(…) L'Orient – Le Jour